

ViE : UNE EXPERTISE INSERTION-EMPLOI AU SERVICE DU GROUPE

Satisfaire aux obligations, être force de proposition

PRIX DIFFUSION
CATÉGORIE
DIFFUSION

ENTREPRISES DU GROUPE

ViE, VINCI/VINCI, Petit,
VINCI Construction France,
VINCI Construction Grands Projets/
VINCI Construction, Eurovia/Eurovia

RESPONSABLE

Arnaud Habert

ÉQUIPE

Christian Caye, Thierry Covelo, Thérèse Gaspar, Michel Gillet, Pierre-Yves Hedel, François-Régis Le Miere, Mélanie Maënhaut, Manuel Saez-Prieto
En partenariat avec Jean-François Connan/Adecco Insertion, Arnaud Farhi/consultant, Thibaut Guilluy/Ares, Éric Pliez/Aurore

CONTACT

ViE
1, cours Ferdinand-de-Lesseps
92851 Rueil-Malmaison Cedex
France
Tél. : +33 1 47 16 36 80
arnaud.habert@vinci.com

DOSSIER

AC 044

RÉGION ACTIVITÉS CENTRALISÉES



1 2
Au-delà des contraintes d'insertion, la connaissance approfondie du monde de l'économie sociale et solidaire de ViE lui permet d'apporter des réponses efficaces aux entreprises dans le domaine du handicap et de l'achat solidaire.

CONTEXTE : les clauses d'insertion des marchés publics et la volonté des donneurs d'ordre privés d'inscrire leur activité dans une logique de responsabilité sociale contraignent de plus en plus les chantiers à réserver une partie de leurs heures de travail à des actions d'insertion ou à intégrer cette dimension dans leurs offres. Pour les aider à répondre à ces exigences, VINCI a créé ViE, une structure spécialisée qui leur apporte son expertise sous forme de conseil ou de prestations depuis mai 2011.

DESCRIPTION : pendant sa première année d'exercice, ViE a confirmé son rôle de connecteur entre le monde économique et celui de l'insertion. La structure est intervenue sur près de 90 chantiers et a suivi plus de 700 personnes en parcours d'insertion. Dans le même temps, ViE a étendu son périmètre géographique de l'Île-de-France aux régions Nord-Pas-de-Calais-Picardie et Sud-Ouest, et déployé sa stratégie de communication afin de faire connaître et de valoriser la démarche au sein du Groupe.

BÉNÉFICES : au-delà de sa mission première, l'activité de ViE est triplement bénéfique. Pour les entreprises d'abord, parce que son expertise leur permet d'anticiper les attentes des donneurs d'ordre et de concevoir des propositions différenciantes dès le stade de l'offre et de recentrer les opérationnels sur leur cœur de métier tout en permettant de cibler les meilleurs profils insertion répondant à leurs besoins. Pour les personnes en insertion ensuite, car la gestion de multiples opérations, et non chantier par chantier, permet à ViE de leur offrir de meilleurs parcours.